Animateur:

CSE - Activités Sociales et Culturelles (ASC) 2 au 4 novembre 2026

Lieu du stage : Maison des Syndicats - Union Départementale CGT - 18, rue de l'Oiselet -37550 Saint-Avertin

Lundi 2 novembre	Mardi 3 novembre	Mercredi 4 novembre
Début 8h30		
Accueil	Les outils pour la réalisation et la mutualitation	La démarche syndicale et le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
L'élaboration du projet CGT d'ASC	Le financement des ASC	La démarche CGT pour impliquer les syndiqué.e. et les salarié.e.s
La définition CGT des ASC	Les règles de présentation d'un budget, la subvention de l'entreprise et la participation financière des salarié.e.s	Le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
12h00 - Repas pris en commun		
Reprise 14h00		
Le projet CGT d'ASC	Les règles de présentation d'un budget, la subvention de l'entreprise et la participation financière des salarié.e.s	Le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
Les outils pour la réalisation et la mutualisation		Evaluation